

HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

LA SOCIÉTÉ DE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL COMMENCE A RÉALISER
LES RELIGIEUX DESSEINS DES ROIS DE FRANCE.

CHAPITRE IX.

SUITE DE LA GUERRE ; PAIX AVEC LES ONNEIOUTS, ET SUSPENSION D'ARMES
AVEC LES AGNIERS. M. DE MAISONNEUVE ARRIVE DE FRANCE
AVEC UNE RECRUE DE PLUS DE CENT HOMMES.
DE 1652 A 1653.

(Suite.)

XVIII.

Six cents Agniers attaquent Villemarie et sont contraints de se retirer.

L'arrivée de cette armée répandit partout la terreur. “ Les Agniers “ sont venus en si grand nombre, écrivait, la Mère Marie de l'Incarnation, “ le 6 septembre de cette année 1653, que nous aurions été enveloppés “ dans un même carnage, si la bonté divine ne nous eût préservés par une “ voie toute miraculeuse.” Ils attaquèrent en effet Villemarie ; mais ils furent vigoureusement repoussés et n'eurent d'autre avantage que de prendre quelques sauvages et quelques Français qui se trouvaient à l'écart. Nous ne connaissons pas les circonstances de leurs attaques ni les noms de ceux qu'ils firent prisonniers ; nous voyons seulement, par le registre mortuaire, qu'ils tuèrent l'un des colons, nommé Michel Noila, le 20 du mois de juillet. Cependant, comme cette armée formidable fut contrainte de se retirer, se voyant repousser vaillamment, on peut croire, avec quelque fondement, que l'action de valeur racontée par la Mère Juchereau, rapportée plus haut, arriva dans cette circonstance ; du moins elle suppose que cette armée d'Iroquois se composait d'environ huit cents hommes, nombre peut-être exagéré, mais qu'elle pouvait avoir employé pour désigner les six cents barbares qui fondirent, cette année, sur Ville-